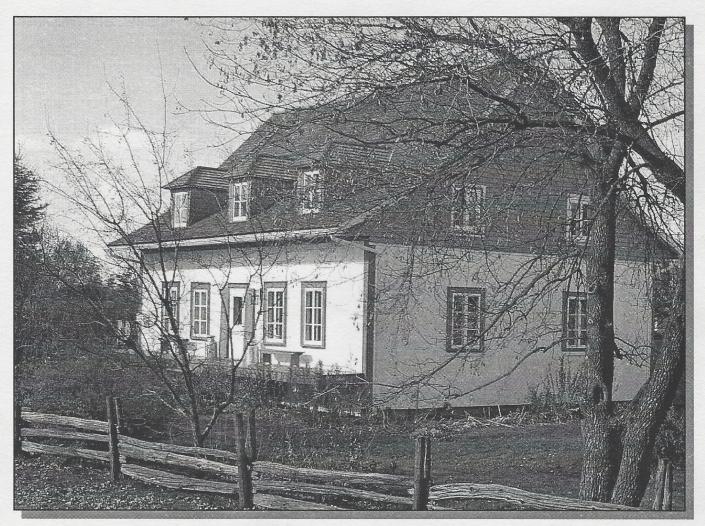


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol. XXIX, numéro 3

Été 2009



Maison Magloire-Brochu (1853)

Saint-Lambert-de-Lauzon (Photo: Lucie Jean)

Sommaire

•	Photo de couverture	2
•	Billet	3
•	Ma maison	4
•	Amorce d'une démarche vers la citation	5
•	L'importance de l'inspection à l'a d'une maison ancienne	chat 6
•	Ma bibliothèque	7
٠	Manoir Philippe-Aubert-de-Gaspé. Musée de la mémoire vivante	8
•	Victoriaville se dote d'une politique patrimoine	ue du 10
•	En bref	1
•	Activités 2009	1:
•	Les petites annonces	1:
•	Congrès à Saint-Roch-des Aulnaies 16	

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Louis Patenaude, Collaborateurs: Réal Béland, Lucie Jean et Luc Côté, Mélodie Lachance et Serge Saint-Pierre, Clément Locat Photos et crédits photographiques : Lucie Jean, Marie-Lise Brunel, Musée de la mémoire vivante, Archives nationales, La corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune Infographie: Michel Dubé Imprimeur: Imprimerie de la CSDM Livraison: Traitement Express Inc. Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada Dépôt légal : ISSN 0711 - 3285

La Lucame est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée à chaque trimestre depuis 1982, La Lucarne se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmag: 2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

Téléphone: (514) 528-8444 Télécopieur: (514) 528-8686 Courriel: apmaq@globetrotter.net http://www.maisons-anciennes.gc.ca

On peut reproduire et citer les textes parus dans La Lucarne à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans La Lucarne n'engagent que leurs auteurs.

PHOTO DE COUVERTURE

La Maison Magloire-Brochu fait présentement l'objet d'une demande de citation. Initiée par les propriétaires, Lucie Jean et Luc Côté, cette démarche vise à protéger un bien culturel et à lui reconnaître un statut. Réal Béland donne les différentes étapes de la démarche en question dans la rubrique Sauvegarde. Dans la chronique Ma maison, les propriétaires présentent l'histoire et les caractéristiques architecturales de leur chère maison.



Maison Magloire-Brochu, laiterie et clôture de perches Vue d'ensemble et environnement (Photo: Lucie Jean)

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à I'APMAQ

Cotisation annuelle: 30 \$ par famille

Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus

Pour recevoir votre carte de membre et un recu. postez votre chèque au

> Secrétariat de l'APMAQ 2050, rue Amherst Montréal, Qc H2L 3L8

Téléphone: (514) 528-8444 Télécopieur: (514) 528-8686 Les membres du conseil d'administration 2008-2009

Louis Patenaude, président (514) 845-5915

Ronald DuRepos, vice-président (450) 623-6079

Réal Béland, trésorier (450) 661-2949

Marie-Lise Brunel, secrétaireregistraire (514) 849-9669

Philippe Gariépy, conseiller (450) 661-5236

Monik Grenier, conseillère (450) 887-7572

Jacques Portelance, conseiller (418) 259-7620

Anita Caron, présidente sortante (514) 733-2793

L'ÉTUDE D'IMPACT PATRIMONIAL : UN OUTIL POUR LA GESTION DU CHANGEMENT

Louis Patenaude

près des projets de développement sur le patrimoine bâti est un souci constant. Combien de campagnes auprès des autorités publiques n'ont-elles pas été menées afin de dénoncer certains de ces projets dans l'espoir d'éviter des pertes cruelles tant au plan historique qu'esthétique ou identitaire? Le but de cet article n'est pas de faire le bilan des succès et des échecs de notre société à cet égard mais de porter à l'attention des membres de l'APMAQ l'existence d'une publication récente de la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) qui permettra sans doute des avancées utiles.

L'étude d'impact patrimonial : un outil pour la gestion du changement fait le point sur l'état actuel de la réflexion concernant les évaluations d'impact environnemental, culturel et patrimonial en se fondant sur différentes expériences internationales et nationales. L'étude a été adoptée par la Commission en novembre 2008 et s'adresse à tous les intervenants susceptibles de prendre des décisions en matière de patrimoine culturel. La CBCQ, dans une phase subséquente, se propose de publier un guide méthodologique détaillé sur les étapes de réalisation d'une étude d'impact patrimonial et de prendre les mesures de diffusion et de sensibilisation en vue de l'intégration de cet outil aux pratiques de gestion du patrimoine culturel.

Le document fait état des différentes phases qui ont amené les décideurs à prendre conscience du besoin d'évaluations proprement patrimoniales. Le document définit d'abord l'évaluation d'impact en soi qui est un outil de gestion utilisé dans de nombreux domaines comme l'environnement, la santé, l'économie et d'autres, en mettant l'accent sur l'importance de la participation citoyenne comme une de ses composantes essentielles. On rappelle à cet égard la Déclaration de Deschambault (1982) qui décrit le citoyen « comme premier protecteur du patrimoine » et qui affirme « le droit légitime du public de participer à toute décision concernant les interventions sur le patrimoine ».

On y traite ensuite de l'évaluation d'impact environnemental qui est entrée depuis un certain temps dans les habitudes de travail. Selon diverses lois et conventions en vigueur au Québec, au Canada et ailleurs, ce type d'évaluation doit accorder une certaine place au patrimoine, que celui-ci ait été reconnu ou non de façon officielle. Les sept étapes qui composent les études d'impact environnemental québécoises y sont décrites jusqu'à leur présentation au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE).

Cependant, une telle évaluation d'impact ne sera entreprise que si le projet envisagé a des effets sur l'environnement. En d'autres mots, l'évaluation d'impact patrimonial est soumise à l'évaluation d'impact environnemental, ce qui évidemment ne constitue pas une protection adéquate pour les biens et sites patrimoniaux. Cette situation est critique surtout en milieu urbain où de nombreux projets immobiliers n'ont pas l'envergure nécessitant une évaluation environnementale. Ces projets se voient ainsi exemptés de l'évaluation patrimoniale. De son côté, l'étude d'impact culturel telle qu'elle est pratiquée, a tendance à se concentrer exclusivement sur le patrimoine immobilier en négligeant le patrimoine immatériel.

C'est en raison des limites des évaluations d'impact environnemental et culturel qu'on en est venu à promouvoir l'idée d'évaluation d'impact patrimonial autonome. Le but d'une telle étude est d'établir « les impacts potentiels, négatifs et positifs, sur toutes les ressources du patrimoine culturel d'un secteur ». On s'attachera non seulement aux incidences physiques ou matérielles mais également aux effets sur les valeurs. Aux valeurs historiques, artistiques, archéologiques et autres, traditionnellement considérées, s'ajoutent maintenant les valeurs sociales et économiques.

Cette « gestion par les valeurs » est devenue un modèle dans plusieurs pays anglo-saxons. Elle préconise la conservation non seulement de l'objet physique ou matériel mais également des « valeurs qui lui sont attribuées », ce qui n'est pas un mince défi tant ces valeurs peuvent être difficilement saisissables. Dans une étude d'impact patrimonial en fonction des valeurs, on doit déterminer la relation entre « les valeurs et les caractéristiques matérielles de la ressource patrimoniale afin de pouvoir mesurer l'effet probable des décisions sur les valeurs ». La CBCQ a adopté ce type d'approche.

Le document de la CBCQ se termine par une série de recommandations dont certaines à l'intention du BAPE. On souhaite que des experts du patrimoine culturel siègent comme commissaires au BAPE quand celui-ci se penche sur des projets à composantes patrimoniales ou touchent à des zones patrimoniales. La CBCQ recommande aussi que l'on étudie en détail l'importance donnée au patrimoine dans les études d'impact environnemental menées au cours des dix dernières années de façon à corriger la situation au besoin. La CBCQ recommande enfin qu'une étude d'impact patrimonial soit effectuée pour tout projet réalisé ou subventionné par le gouvernement du Québec, et ce, afin de s'assurer que l'État soit exemplaire dans ses actions.

Cette publication présente un grand intérêt pour toute personne qui se soucie de notre patrimoine et plus particulièrement les décideurs. Elle est le signe que notre société qui s'est déjà dotée d'instruments protecteurs de notre patrimoine cherche à rendre ceux-ci toujours plus pertinents et incisifs.

On peut prendre connaissance de cette étude en consultant la page d'accueil du site internet de la CBCQ au www.cbcq.gouv.qc.ca.

La Maison Magloire-Brochu Saint-Lambert-de-Lauzon

Lucie Jean et Luc Côté



Maison Magloire-Brochu
Symétrie et harmonie de la maison de style néo-classique
(Photo: Lucie Jean)

En janvier 2006, nous visitions une maison ancestrale qui venait d'être mise en vente : la Maison Magloire-Brochu. En y sortant, nous étions emballés et conscients qu'une opportunité incroyable s'offrait à nous, celle d'acquérir une « belle d'autrefois ». C'est donc réjouis par la concrétisation de ce rêve que nous avons entrepris des recherches, et ce, avant même d'y emménager. Nous voulions tout savoir : la date de construction, qui était le premier propriétaire, quel métier il exerçait, etc. Les nombreuses découvertes nous confirmaient à quel point nous avions acquis un joyau patrimonial. Pour la protéger, nous avons déposé en mars 2009 une demande de citation à notre municipalité.

Débutons par un voyage dans le passé à Saint-Lambert-de-Lauzon le 8 octobre 1852. Magloire Brochu achète de son frère Charles une partie de terre de 5 perches de front sur 3 arpents de profondeur. En 1853, année de l'érection civile du village, sa maison est construite. Il y emménage avec son épouse Séraphie Roy et ses 4 enfants.

Magloire Brochu est un personnage important de Saint-Lambert-de-Lauzon : premier marchand, premier secrétaire-trésorier de l'école, premier maître de poste et probablement le premier secrétaire-trésorier de la municipalité. Du moins, il l'était en 1857 et 1871. Il demeurera dans ce village pendant 29 ans.

Revenons maintenant dans le présent et faisons le tour du propriétaire. Cette demeure néoclassique québécoise, en pièce sur pièce, mesure 40 pieds de façade sur 30 pieds de profondeur. Le revêtement extérieur actuel est constitué de planches verticales. À un moment dans le passé, des planches à clin ont été posées par-dessus.

C'est en 1980, lors du démantèlement de ce parement, que les planches verticales sont réapparues. Aujourd'hui, seules les planches des murs avant et arrière sont d'origine. De largeur inégale, elles suivent la forme de l'arbre. À notre arrivée, les murs de côté étaient recouverts de planches d'égale largeur. À l'automne 2008, alors que nous avions à refaire le parement d'un mur de côté, nous en avons profité pour poser des planches imitant le plus possible celles d'origine. À l'étage, des bardeaux de cèdre recouvrent les murs.

Au total, 26 fenêtres de bois à battant illuminent notre maison, dont plusieurs sont d'origine. Chacune possède sa contre-fenêtre. L'unique porte possède des contrevents, bien que ce ne soit pas ceux d'origine. Sur une photo de 1913, des contrevents similaires apparaissaient. Nous savons qu'une seconde porte perçait un mur de côté : elle donnait accès au commerce de M. Brochu. L'encadrement des portes et fenêtres est de facture simple. Notons la présence de caissons dans le larmier avant et la présence de planches cornières. La toiture, refaite en 2005, est en bardeaux de cèdre. La maison repose sur une fondation ... en béton. Eh oui! En 1979, les propriétaires de l'époque ont dû déplacer la maison. Ils ont eu la présence d'esprit de la conserver avec la même orientation par rapport aux vents dominants et avec un dégagement similaire par rapport au sol.

Visitons maintenant l'intérieur. Ce qui frappe en entrant, c'est la hauteur des plafonds — d'un peu moins de 7 pieds — et la présence de plafonds à caisson à la grandeur. Le plafond laisse entrevoir une cicatrice du mur séparant autrefois le commerce de M. Brochu de ses appartements privés. Le plancher est en pin. On trouve ici et là des traces de peinture de couleur jaune ocre.

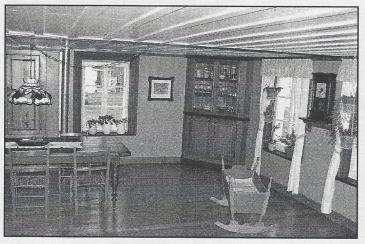
Terminons la visite avec les éléments distinctifs du 2° étage : poutres apparentes numérotées; plancher en pin dont les planches suivent la forme de l'arbre, planches murales allant jusqu'à 24 pouces de large, blochets (racines d'arbre) joignant le pièce sur pièce et les poutres supportant le plancher de l'étage, pour éviter l'écartement des murs causé par le poids du toit.

Nous poursuivons les travaux de restauration entrepris depuis 1975. Certains éléments du passé ont disparu, dont 2 fausses cheminées qui pourraient faire l'objet d'une remise en état. À l'intérieur, nous nous débarrasserons, entre autres, du placoplâtre (gyproc) et des planches de grange posées ici et là.

Nous caressions le rêve fou d'orner les murs de notre maison avec les photos des 14 propriétaires. Seules 3 photos manquent à l'appel. Ce projet nous a amenés à faire d'agréables rencontres avec d'anciens propriétaires, des enfants et petits-enfants d'expropriétaires, et même d'une arrière-petite-fille du 2^e propriétaire.

Amorce d'une démarche vers la citation de la Maison Magloire-Brochu

évolution de la conscience patrimoniale a suscité chez un nombre encore beaucoup trop restreint de municipalités, la prise en charge de la préservation et de la mise en valeur de leurs bâtiments anciens. Ah! bien sûr, certains élus diront qu'ils ont mis en place des programmes d'animation ou d'interprétation, ou soutiennent des sociétés locales de patrimoine ou d'histoire. De là à ce qu'elles s'impliquent concrètement, légalement et financièrement, dans la sauvegarde de leur patrimoine architectural ancien par la citation de bâtiments ou la constitution de sites du patrimoine, le fossé est, semble-t-il, trop large pour qu'il soit franchi.



Maison Magloire-Brochu Intérieur typique d'une maison du XIX^e siècle (Photo : Lucie Jean)

Les villes préfèrent que ce soit l'État qui s'en occupe à l'échelle nationale par le classement ou la reconnaissance d'arrondissements historiques ou naturels. Pourtant, cette prérogative dévolue aux autorités municipales par *la Loi sur les biens culturels* a pour but de préserver et de mettre en valeur des éléments du patrimoine bâti auxquels s'identifient les communautés locales.

Étant donné que le classement est une mesure exceptionnelle à l'échelle nationale parce qu'il attribue à un bâtiment une valeur de symbole pour l'ensemble de la collectivité québécoise et que la citation d'un bâtiment en est une autre tout aussi exceptionnelle parce qu'elle reconnaît qu'un bâtiment a un intérêt patrimonial majeur pour une collectivité locale ou régionale, les arguments avancés par nombre de municipalités pour ne pas prendre leurs responsabilités dans ce domaine ne sont pas convaincants.

L'amorce de la démarche reliée à la citation d'une maison ancienne (sans exclure un terrain, un bâtiment secondaire, un caveau, etc.) est de la responsabilité des propriétaires dans la majorité des cas. Les motivations souvent évoquées sont le désir de s'assurer que les biens considérés seront conservés et protégés pour les générations futures et la volonté de contribuer à l'affirmation de la fierté et de l'identité locale.

C'est dans cet esprit que Lucie Jean et Luc Côté, membres de l'APMAQ, ont fait une demande de citation de la Maison Magloire-Brochu qu'ils ont acquise en 2006. Cette maison (1853) est située dans la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Le dossier de demande de citation ayant été acheminé à la municipalité, voici quelle procédure doit être suivie, si la demande est acceptée :

- avis de motion du règlement municipal
- avis spécial aux propriétaires concernés
- copie de l'avis de motion au Ministère
- avis public sur la séance du comité consultatif
- séance publique du comité consultatif
- adoption du règlement de citation par le Conseil municipal
- envoi d'une copie du règlement aux propriétaires et au Ministère.

Nous félicitons les propriétaires, qui se sont engagés dans une démarche exigeante, et promettons d'informer les lecteurs de *La Lucarne* du cheminement de ce dossier. De plus, nous tenons à remercier Lucie Jean et Luc Côté, car ils ont accepté que l'AP-MAQ distribue, sur demande, un exemplaire du dossier qu'ils ont élaboré en vue de la citation de leur maison. La consultation de ce document pourrait aider d'autres propriétaires à recourir à la même mesure de protection pour leur maison.

On peut s'adresser à cette fin à:

Marie Ferland-Gagnon, coordonnatrice de l'APMAQ

Téléphone: (514) 528-8444

Courriel: apmaq@globetrotter.net

Texte: Réal Béland

L'importance de l'inspection à l'achat d'une maison ancienne

Clément Locat

Lors de l'achat de toute propriété, la prudence impose de procéder à une inspection minutieuse et cela, d'autant plus s'il s'agit d'une maison ancienne. Cette précaution permettra d'éviter des surprises désagréables associées à des coûts importants et d'établir également un juste prix pour la maison convoitée.

Si vous n'êtes pas familier avec les techniques de construction et les structures anciennes en particulier, il est préférable de faire appel à un technicien spécialisé travaillant pour une firme responsable et connaissant le bâti ancien. Cet expert fera une inspection détaillée permettant de détecter des défauts évidents et même des vices plus ou moins cachés. Il faut demeurer prudent et si on a le moindre doute sur la possibilité d'un vice important, mieux vaut faire appel à une seconde firme que de risquer de s'engager dans des procédures légales par la suite. Certains membres de l'APMAQ ont vécu des expériences malheureuses lors d'inspections par un technicien peu familier avec les maisons



Exemple d'une maison ancienne ayant conservé plusieurs éléments d'origine que le propriétaire a décidé de remettre en état.

(Photo: Clément Locat)

anciennes. On peut citer d'abord l'exemple de cette maison de pierre dont un mur pignon présentait une déformation toujours en évolution, qui n'avait pas été détectée lors de l'inspection. S'en sont suivies des procédures très longues. La reconstruction éventuelle de ce mur présentait des coûts extrêmement importants qui avaient un impact non négligeable sur le coût d'achat de la maison. Un second cas moins sérieux concerne le passage de conduits sous la fondation de moellons d'une maison à structure de bois qui avait déformé localement cette fondation, le tout dissimulé sous des couches de mortier. On peut parler aussi d'une maison où une fente au contact de la toiture et d'une cheminée avait été fermée au moyen de mousse polyuréthane avec comme résultat des infiltrations d'eau .

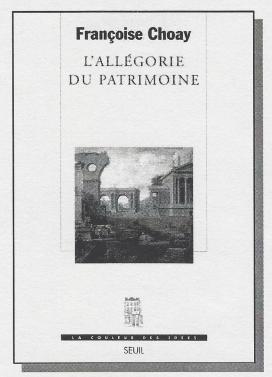
L'état d'une maison ancienne dans son aspect original ou ayant été peu transformée est souvent plus facile à évaluer qu'une maison ayant subi transformations, rénovations ou restaurations. Dans ce premier cas, les différentes composantes — fondations, entre-toits, éléments électriques et mécaniques — sont plus accessibles. Il est aussi parfois plus facile de refaire à neuf que de modifier des systèmes existants. Une maison restaurée par un professionnel ou un amateur avisé présente habituellement moins de problèmes. Les cas les plus compliqués sont ceux de maisons ayant subi des transformations, agrandissements ou plusieurs phases de rénovation ou restauration. Il faut alors vérifier l'âge et la qualité de l'installation électrique, la plomberie, l'isolation thermique, la sécurité des foyers et cheminées et l'état de la toiture. Si la maison est située en milieu non desservi par un réseau public, la conformité des systèmes d'alimentation d'eau potable et d'évacuation d'eaux usées doit être évaluée. Lors de l'achat d'une maison ancienne, les aspects techniques importent et il faut établir clairement les travaux indispensables ou urgents à entreprendre et négocier le prix d'achat en conséquence.

En outre, il faut prévoir quel aspect final on désire donner à la maison et en conséquence, quels travaux à plus long terme doivent être envisagés. A titre d'exemple, conservera-t-on un toit en bardeau d'asphalte, même en bon état? Le revêtement extérieur ancien peut-il être sauvé, ou ce revêtement caché sous un lambris d'aluminium ou de vinyle peut-il être remis en état? Les mêmes questions se posent pour l'intérieur de la maison. Est-ce que plusieurs éléments originaux ou anciens sont présents? Quelle est l'ampleur des travaux de restauration? Un coup de foudre pour une maison peut parfois affecter le jugement; l'appel à un conseiller ou à un ami avisé peut alors aider à remettre les pieds sur terre et à négocier de façon plus serrée les conditions d'achat. Qui n'a pas vu dans les publicités d'agents immobiliers des offres de maisons patrimoniales avec enflure de prix où, à bien y regarder, des rénovations peu soucieuses avaient altéré complètement le caractère d'origine de certains éléments intéressants à conserver?

La prudence est donc de mise, car il s'agit peut-être de l'investissement le plus important de votre vie.

Choay, Françoise * (1999) L'allégorie du patrimoine, Paris: Seuil, 272 pages

Recensé par Marie-Lise Brunel



Il ne s'agit pas d'un ouvrage récent, ni d'un livre facile d'accès. Pourquoi alors en parler? Tout simplement parce qu'il pose de vraies questions. Préoccupée des origines de l'engouement pour le patrimoine bâti, l'auteure propose une archéologie des notions de monument et de patrimoine historiques. Sa quête de sens couvre cinq siècles et permet de comprendre le culte actuel pour le patrimoine historique, de même que ses dérives dont le narcissisme et l'angoisse de ne plus savoir comment *bâtir*. D'où une série de questions et de réponses dont les premières vous sont proposées dans ce numéro de *La Lucarne*. Les autres seront présentées dans les prochains numéros.

Q.1: Qu'est-ce qu'un monument par rapport à un monument historique?

Un monument est une création délibérée dont la destination a été assumée a priori alors que le monument historique n'est pas initialement voulu et créé comme tel : il est constitué a posteriori. Tout objet du passé peut être converti en témoignage historique sans avoir pour autant eu au départ une fonction mémoriale. Les monuments «dits commémoratifs» ont une carrière formelle et souvent dérisoire. Par contre, les seuls monuments authentiques que notre époque a su édifier ne disent pas leur nom et se dissimulent sous des formes insolites, minimales et non métaphoriques (ex.: le champ de bataille de Verdun, les camps d'Auschwitz et de Dachau). Aucun artiste

intercesseur n'aura été nécessaire. En ce sens, ce type de monument est une relique.

Q.2: À quand remonte l'intérêt pour le patrimoine ancien?

Plusieurs historiens d'art font remonter l'intérêt pour le patrimoine bâti ancien à l'époque de la Renaissance. Mais il faut retourner bien plus loin dans le temps. Les hommes de l'Antiquité ont posé un regard préservateur sur les monuments et les objets d'art du passé. La collection d'oeuvres d'art ancien semble être apparue à la fin du IIIe siècle avant notre ère alors que les Attalides - du royaume de Pergame - envoyèrent des émissaires partout en Grèce pour identifier les joyaux qu'ils désiraient copier. Ils entreprirent des fouilles archéologiques afin d'importer ou de reproduire dans leur capitale les grands monuments helléniques. Pour sa part, l'empire romain, impressionné par les civilisations anciennes, a spolié la Grèce de ses trésors. Rome connut un marché de l'art, des antiquaires, des experts, des faussaires et des courtiers. Le premier musée existant fut créé par l'empereur Hadrien à Tivoli et il comptait une multitude d'objets volés en Grèce. Une prise de conscience de la beauté des «antiquités» s'est donc développée dès avant l'ère chrétienne.

Au Moyen Age, les massacres lors des invasions barbares et, surtout, le prosélytisme des missionnaires chrétiens ont fait qu'une bonne partie des monuments et des édifices publics hérités des Romains ont été saccagés. Mais il subsiste de cette époque, quelques monuments romains recyclés qui sont devenus des églises. Il reste aussi des immeubles anciens débités en morceaux, puis réinsérés dans des constructions neuves pour les embellir ou les orner. Il faut pourtant avouer que c'est à ces siècles de barbarie que l'on doit, en plus de la création des cathédrales, plusieurs inventions pratiques, ignorées des anciens, tels les moulins à vent, les lunettes, la boussole, les vitres, les étriers, l'imprimerie et d'autres choses tout aussi nécessaires qui sont devenues pour nous des antiquités nationales, aussi importantes que l'héritage gréco-romain. Cependant, c'est autour de 1430 qu'on assiste à un intérêt croissant pour les vestiges du passé, plus précisément à la suite du retour de la papauté à Rome après un long séjour à Avignon. Celle-ci voulut redonner du prestige à Rome en restaurant le patrimoine bâti ancien.

* Françoise Choay est historienne des théories et des formes urbaines et architecturales. Elle est professeure à l'université de Paris-VII.



MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE POUR LA CONTINUITÉ DE LA MÉMOIRE

Manoir de Philippe Aubert de Gaspé

Musée de la mémoire vivante

Serge Saint-Pierre et Mélodie Lachance, agents de développement et de communication.

Détruit par les flammes en 1909, le manoir seigneurial de la famille de Gaspé de Saint-Jean-Port-Joli sur la Côte-du-Sud en Chaudière-Appalaches vient tout juste de renaître de ses cendres! Reconstruit après un siècle d'attente, ce magnifique bâtiment, réminiscence de notre architecture d'esprit français, accueille maintenant le Musée de la mémoire vivante.



Le manoir à la fin du 19^e siècle. Source : Archives nationales du Québec

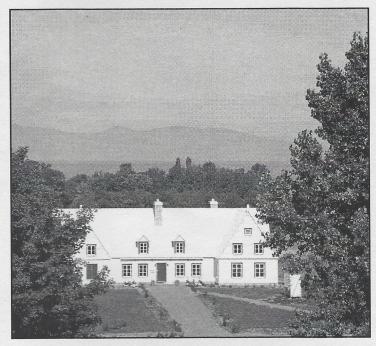
Un brin d'histoire...

Le premier manoir des seigneurs de Gaspé fut érigé à Saint-Jean-Port-Joli vers 1730-1740. Les troupes anglaises y mirent le feu en 1759. Son emplacement exact et son architecture nous échappent encore.

Un second manoir fut construit peu après 1760. Grâce aux fouilles archéologiques, nous savons que ce manoir fut l'objet d'agrandissements successifs. Aussi, vers 1762-1763, les seigneurs de l'époque érigèrent tout d'abord un bâtiment modeste qui correspond au corps principal du logis que nous présente la photographie du manoir de la fin du 19e siècle. Ce manoir n'a pas de cave. On devait alors utiliser le cellier, bâti légèrement à l'ouest de l'habitation, à des fins de conservation des aliments.

Entre 1780 et 1800, on agrandit le manoir avec l'ajout de deux ailes, ce qui confère alors à l'édifice son véritable statut de « manoir ». La partie centrale était flanquée de nombreuses fenêtres disposées symétriquement, ce qui donnait à l'édifice l'allure d'une gentilhommière d'esprit français.

À la même époque, à proximité du manoir, se trouvaient des bâtiments secondaires dont il subsiste encore un fournil où l'on cuisait le pain et faisait la lessive. Le manoir de Gaspé, qui abrite aujourd'hui le Musée de la mémoire vivante, est reconstruit selon les caractéristiques que présentait l'édifice au temps de Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871), dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et auteur de « Mémoires » et du célèbre roman « Les anciens Canadiens ».



Le manoir nouvellement reconstruit

Musée de la mémoire vivante 2008

© Tous droits réservés

Musée de la mémoire vivante : naissance d'un nouveau concept muséal

Le Musée de la mémoire vivante prend le relais de Philippe Aubert de Gaspé et des principales fonctions du manoir au 19^e siècle. Le musée se consacre aux témoignages et histoires de vie sous différentes formes : orales, écrites, graphiques, audiovisuelles, numériques, etc. Sa mission est d'assurer la continuité de la mémoire à l'instar de Philippe Aubert de Gaspé lorsqu'il décrit les us et coutumes de son époque pour les faire connaître aux générations futures.

Lors de ses excursions de chasse et de pêche sur le Saint-Laurent ou au lac Trois-Saumons, Philippe Aubert de Gaspé invitait constamment ses guides et amis à lui faire part des traditions dont ils étaient les dépositaires. Il ne se lassait pas d'écouter leurs récits :

« Comme tous les enfants, j'aimais les légendes, les contes et surtout les histoires les plus effroyables, quitte à m'endormir la tête cachée sous mes couvertures. Aussi lorsqu'il m'était possible de m'emparer de Romain Chouinard à la veillée, il m'en contait quelques-uns...». *

De Gaspé ne limita pas ses témoignages à la tradition orale (chansons, contes, légendes, dictons, proverbes, etc.) mais déborda sur bien d'autres manifestations culturelles populaires de son époque : « Personne mieux que de Gaspé, écrivait le folkloriste Luc Lacoursière, ne nous a donné la description des fêtes anciennes : celle du mai et de la Saint-Jean (...). De Gaspé ne dédaigne pas le folklore matériel, la technologie (...) Il décrivit les habitations, le mobilier, les costumes, les recettes populaires de la médecine comme de la cuisine ». (Luc Lacoursière, p. 204)

À la suite de Philippe Aubert de Gaspé, l'équipe du Musée de la mémoire vivante veille donc à recueillir les mémoires de notre temps. Cette collecte de témoignages se fait sur les lieux par le biais d'expositions, mais également lors d'activités hors murs (ateliers, conférences, expositions itinérantes, etc.). Le site internet du musée permet également de prendre connaissance de témoignages et d'y déposer les siens.

Que ce soit à l'échelle locale, régionale ou nationale, un musée où la parole est donnée au citoyen ne peut servir qu'à développer un sentiment d'appartenance au milieu. L'expérience du Musée de la mémoire vivante va au-delà de l'économique et du culturel pour inclure une forte dimension sociale. Dans le contexte actuel de la mondialisation, notre sentiment d'appartenance et nos identités culturelles s'avèrent non seulement une richesse à préserver, mais à cultiver et à partager. Le Musée de la mémoire vivante se présente comme un lieu de convergence où les acteurs, les témoins, les porteurs de traditions, les artistes et artisans, les écrivains ou encore les simples visiteurs peuvent se rencontrer et échanger.

Un lieu exceptionnel à visiter

Le musée est donc un environnement stimulant pour tisser des liens avec les artistes et artisans locaux. Une programmation culturelle variée animera d'ailleurs le site tout au long de l'année. Les activités suivantes auront notamment lieu en 2009 : commémoration du 250e anniversaire de l'incendie de la Côtedu-Sud avec l'historien Gaston Deschênes, spectacles en plénière avec artistes locaux et animation dans le cadre du mois de l'archéologie.

En somme, les principales fonctions du manoir de Gaspé au 19e siècle sont perpétuées, soit celles d'un espace de création, d'hospitalité, de discussions, de fêtes et de direction. L'édifice même du Musée de la mémoire vivante comporte différentes salles d'exposition. Les quatre expositions thématiques présentées actuellement sont :

- ♦ L'exposition « Monsieur Philippe, nos hommages » permet au visiteur de comprendre l'interrelation entre l'œuvre de l'auteur et la mémoire vivante.
- « Souvenirs de table », une exposition interactive sur l'alimentation à travers différents « temps de nos vies » : temps difficiles, temps de fêtes mais aussi jours ordinaires.

- Le « Cabinet de curiosités » met en valeur une magnifique collection de céramiques anciennes locales dont plusieurs exemplaires durent se retrouver sur les tablettes du manoir seigneurial et sur les tables des habitations environnantes.
- L'exposition « Saint-Jean-Port-Joli, une histoire d'amour » porte sur le tourisme local et les souvenirs de vacances de gens d'ici et d'ailleurs.

À cela s'ajoute les studios d'enregistrement qui occupent la facade du manoir et les atouts du site extérieur : le tracé au sol du précédent manoir, le vieux fournil, un caveau à légumes, un promontoire offrant une vue magnifique sur le Saint-Laurent et finalement, un accès public au fleuve. Les visiteurs désireux d'offrir leurs récits ou leurs témoignages s'y trouvent bien à l'aise et inspirés!

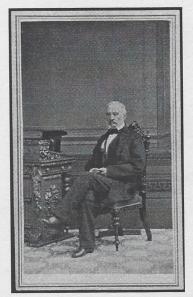
Le Musée de la mémoire vivante fait véritablement figure de lieu d'écoute et de dialogue, où le visiteur est invité à partager ses expériences, son savoir et son savoir-faire. Axé sur le patrimoine immatériel que sont les témoignages et récits de vie, le musée conserve, étudie et met en valeur la mémoire de ses publics. Il se consacre aux histoires des gens sous toutes leurs formes (orales, écrites, graphiques, audiovisuelles, numériques, etc.). Cette institution est en soi une mémoire vivante en constante évolution... Il n'en tient qu'à vous d'y contribuer!

Bibliographie

Aubert de Gaspé, Philippe. Mémoires. Montréal, Fides, 1971, 435 p. Bernier, André et La Charité, Claude. Philippe Aubert de Gaspé. Mémoires. Fides, Bibliothèque québécoise, 2007, 591 p.

Lacoursière, Luc. Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) dans Le Cahier des Dix, no 41, 1976, pp. 191-204.

Saint-Pierre, Angéline. La belle époque 1970-1974. La Plume d'oie Éditions, 1998, 189 p.



Philippe Aubert de Gaspé Crédit photographique: Musée Mc Cord

^{* (}Philippe Aubert de Gaspé, p. 337)



Victoriaville se dote d'une politique du patrimoine

Anita Caron

Une politique du patrimoine a été adoptée par le Conseil municipal de Victoriaville le 3 novembre 2008. Cette politique s'inscrit dans le cadre d'une entente de développement culturel conclue entre la ville de Victoriaville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Elle a aussi bénéficié de la participation de la ville de Victoriaville au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine. La politique a pour titre significatif : « Un héritage à préserver et à transmettre ». Cet héritage concerne quatre formes particulières de patrimoine : naturel, immobilier, mobilier et immatériel.

La politique du patrimoine de Victoriaville est le fruit de la volonté du Conseil municipal de positionner le patrimoine au cœur de ses préoccupations. Elle appuie son approche sur six principes d'intervention qui sont les suivants : le patrimoine, un actif commun à transmettre aux générations futures; un leadership nécessaire pour impliquer la population dans la démarche patrimoniale et développer des partenariats; une approche citoyenne du patrimoine à favoriser; une gestion globale, stratégique et durable du patrimoine à adopter; une participation active à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine; une identité patrimoniale à soutenir et à enrichir.

Cinq orientations ont été retenues en vue de la protection des diverses formes de patrimoine qui constituent l'objet de cette politique : le développement des connaissances; la démocratisation du patrimoine; la préservation du patrimoine; l'encouragement et la participation des citoyens; la mise en valeur du patrimoine. Ces orientations se veulent être le cadre de référence pouvant guider les stratégies d'intervention à appliquer pour promouvoir et diffuser la politique, répartir les responsabilités, préciser les actions à poser, attribuer les ressources humaines et financières requises, intégrer la dimension patrimoniale de façon concertée à l'intérieur de la structure municipale.

Il y a donc lieu de se réjouir, qu'à la suite de Rivière-du-Loup, de Montréal et de Québec, Victoriaville se soit dotée d'une politique qui sera, pour la prochaine décennie, un guide en vue de la protection et de la mise en valeur de différentes facettes de son patrimoine.

Ville de Victoriaville, Politique du patrimoine. Un héritage à préserver et à transmettre, 2008.



La Société d'histoire d'Outremont met en valeur son patrimoine bâti

Anita Caron

ans le cadre des Journées de la culture et en collaboration avec l'arrondissement d'Outremont et la section théâtre de l'École Paul Gérin-Lajoie, la Société d'histoire d'Outremont a organisé, le 28 septembre 2008, un circuit piétonnier qui a permis à plus de cent cinquante visiteurs de connaître l'histoire et les particularités architecturales de dix-neuf maisons construites sur l'avenue Rockland, en 1908-1909, par des citoyens d'origine écossaise. Ces maisons, pour la plupart, sont de briques et jumelées. Elles disposent de jardins bien entretenus et accueillants.

Des propriétaires actuels en ont fait la présentation. Ils étaient accompagnés par des membres de la Société d'histoire dont, certains en costume d'époque, rappelaient quelques moments marquants vécus par les familles ayant habité ces maisons.

Une brochure publiée par la Société d'histoire d'Outremont fait une présentation illustrée de chacune de ces maisons. Ludger Beauregard, membre de cette Société et accompagnateur principal de la visite, a rappelé l'histoire de cette rue aménagée sur un chemin tracé dès 1709.

Des informations à ce propos apparaissent dans le fascicule 14 d'un ensemble documenté par Monsieur Beauregard pour faire connaître l'historique des rues d'Outremont². Vingt-trois documents ont été publiés à date. Ils décrivent non seulement les débuts de chacune de ces artères mais aussi la provenance de leur nom, l'évolution de leur aménagement, leur développement résidentiel et leur qualité architecturale. On peut se procurer l'ensemble de ces fascicules ou l'un ou l'autre d'entre eux en téléphonant au (514) 733-9246.

1. André Girard, Un siècle sur Rockland. Des centenaires se racontent 1900-2009, Société d'histoire d'Outremont, 2008.

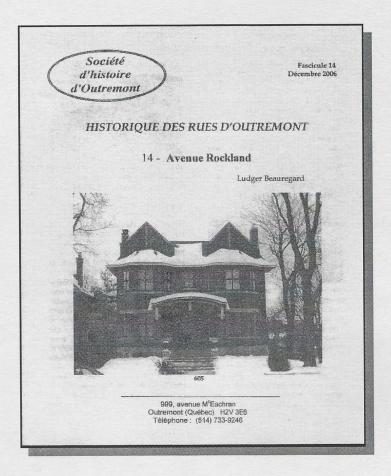
^{2.} Ludger Beauregard, Historique des rues d'Outremont, Société d'histoire d'Outremont (2002-2009) - avenues Bloomfield, Querbes, De l'Épée, Durocher, Hutchison, Mc Dougall, Champagneur, Outremont, Wiseman, Stuart, Dollard, Mc Eachran, Davaar, Rockland, Antonine-Maillet, Ainslie, Hartland, Dunlop, Pratt, Saint-Germain, Péronne, Robert, Saint-Viateur, Lajoie, Ducharme, Kelvin, Vimy.



Paul Bourget (Photo: Marie-Lise Brunel)

Décès de Paul Bourget

Nous avons appris avec regret le décès de Paul Bourget qui a été un membre actif de l'APMAQ et une personne très appréciée. Rappelons qu'à l'été 2008, il nous accueillait à L'Acadie pour une visite enrichissante et fort bien planifiée. À Francine Gagnon ainsi qu'à tous les membres de sa famille, nos plus sincères condoléances.





Plaques d'identification **APMAO**

La dernière fournée de plaques n'est pas épuisée. Mais faites vite!

Vous voulez marquer votre adhésion à l'APMAQ et l'afficher fièrement? Faites l'acquisition d'une plaque en céramique de belle facture réalisée par deux artisans de l'Atelier tour à tour situé à Saint-Fabrice de Beaurivage. Dominique Didier et Pierre Bolduc ont créé cet objet à la fois sobre et élégant qui peut s'apposer sur tout type de maison ancienne. Pour information concernant le prix et les modalités de livraison, contacter Réal Béland

Téléphone: (450) 661-2949 Courriel: drbeland@videotron.ca

Vie de l'association

ACTIVITÉS 2009

VISITES DU DIMANCHE

28 juin

Saint-André d'Argenteuil

Responsable: Ronald DuRepos avec la collaboration de Catherine Lapointe, agente de développement culturel de la MRC d'Argenteuil.

Rendez-vous à 11 hrs à l'église Christ Church.

26 juillet

Saint-Sébastien de Frontenac

Responsable : Réal Béland avec la collaboration de Line Blais et d'André Girard.

Rendez-vous à 11 hrs au Centre Paul VI, 582, rue Principale (route 263).

30 août

Mascouche

Responsable : Réal Béland avec la collaboration de Jean-Claude Cou-

CONGRÈS 2009

Saint-Roch-des-Aulnaies, 18. 19 et 20 septembre

Responsable : Réal Béland et Jacques Portelance.

Partenaires de l'APMAQ : La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies, RURALYS et la MRC de Saint-Roch-des-Aulnais

PROGRAMME

«Diffusion du patrimoine» Samedi 12 septembre, Montréal,

13 heures

Visite des patrimoines résidentiel et industriel de Saint-Henri (cf. infos sur cette visite dans ce numéro de *La Lucarne*, p. 12)

Samedi 17 octobre 2009 Trois-Rivières

Visite-conférence animée par Gérard Beaudet, directeur de l'Institut d'urbanisme, U. de M. (cf. détails pratiques dans le numéro d'automne de *La Lucarne*)

PROGRAMME

«Diffusion du patrimoine»

Louis Patenaude

Pour la deuxième année consécutive, l'APMAQ et l'Aqpi ont obtenu une subvention du Ministère de la Culture de la Communication et de la condition de la femme du Québec (MCCFQ) afin de poursuivre leurs activités de diffusion du patrimoine.

Deux activités ont déjà eu lieu dans ce cadre cette année :

- ♦ la conférence de Clément Demers, président-directeur-général du Quartier international de Montréal intitulée *Le patrimoine d'aujourd'hui et celui de demain: le défi de l'insertion*, a eu lieu le mercredi, 29 avril, à l'Écomusée du fier monde.
- la visite des hangars du Vieux-Port de Montréal guidée par David Hanna, professeur, Département d'études urbaines, UQAM, a eu lieu le samedi, 9 mai.

Un compte-rendu de ces deux activités paraîtra dans le prochain numéro de La Lucarne.

Les prochaines activités sont les suivantes :

Samedi 12 septembre 2009, 13 heures

Visite des patrimoines résidentiel et industriel de Saint-Henri animée par Guy Giasson, directeur de la Société d'histoire de Saint-Henri. Durée : 3 heures

Une brochure illustrée permettant une visite auto-guidée des manufactures du quartier et l'accès au Musée Émile-Berliner sera remise aux participants.

Lieu de rendez-vous : le siège de la Société d'histoire de Saint-Henri, 521 Place Saint-Henri, Montréal. (Métro Saint-Henri)

Coût: \$15.00 payables en espèces

Membres de l'APMAQ et de l'Agpi : gratuit

Samedi 17 octobre 2009, Trois-Rivières

Dans le cadre du 375^e anniversaire de la ville, visite-conférence animée par Gérard Beaudet, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, portant sur le patrimoine résidentiel et industriel.

On trouvera les détails pratiques concernant ces deux activités dans le prochain numéro de *La Lucarne* et sur les sites Web de l'APMAQ et de l'Agpi.

Visite à Mascouche

Dimanche, 30 août 2009

Responsable : Réal Béland avec la collaboration de Jean-Claude Coutu

Cette activité, au cours de laquelle quatre thèmes seront exploités, s'inscrit dans un programme intitulé Quatuor culturel 2009, sous l'égide de la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM).

Traditionnellement ouverte aux résidents de la municipalité, ce qui caractérise particulièrement celle-ci est le fait que le tout est intégré lors de la visite de quatre bâtiments anciens avec, comme finale, le visionnement du DVD sur *Mascouche en images*, suivi de rafraîchissements et amuse-gueules.

Les membres de l'APMAQ sont attendus à 11 heures à la salle du Conseil municipal de Mascouche située au 3038, chemin Sainte-Marie.

Le stationnement est accessible par la rue Le Gardeur près de l'Hôtel de ville et de la bibliothèque.

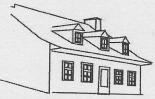
Advenant que la température soit clémente, le dîner (que chacun apporte...) pourrait être pris à l'extérieur sur la pelouse. Il serait alors pratique d'apporter, si besoin est, chaises, nappe, etc.

Avis aux intéressés, un marché public sera ouvert dès 9 heures, derrière la salle municipale. Pour se rendre: autoroute 25 Nord, sortie 28, tourner à gauche au chemin Sainte-Marie jusqu'au lieu de rencontre (environ 1 km.).

Vous voulez connaître la date de construction de votre maison ancestrale?

En utilisant la dendrochronologie, nous pouvons dater maisons ancestrales et de toutes structures de bois à l'année près.





Contactez-nous! www.dendrolab.ca info@dendrolab.ca

418 736-8331



COUPE-FROID LAPOINTE INC. une expertise, une renommée!



pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

 Maison Henry Stuart
 Maison Chevalier
 Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu) Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes, Beauport (Québec), G1E 2E4 Téléphone/fax : (418) 661-4694 Courriel: cflap@sympatico.ca web: www.coupe-froid.com Licence RBQ: 2732-1165-36

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6° Rang Saint-Gabriel-de-Brandon

JOK 2NO

j.corbeiletfils@hotmail.com

Téléphone: (450) 835-2851

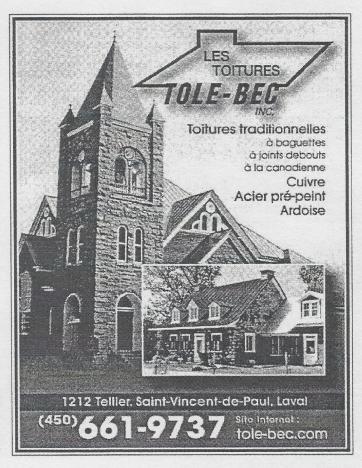
Télécopieur : (450) 835-9845



Foyers et Cheminées R.H. en.

Taille et pose de pierre Restauration de cheminées et de maisons anciennes. Maçonnerie - Ramonage Inspection de maçonnerie et de cheminées.

> RÉAL HOULE TÉL (450) 583-5279





Authentiques maisons ancestrales en inventaire

Récupération de bâtiments anciens pour construction neuve et restauration de bâtiments patrimoniaux.

- projet clé en main
- rallonge *
- garage
- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeau de cèdre
 - finition intérieure et extérieure
 - travaux de maçonnerie

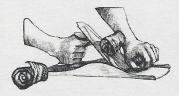
514-464-1444 www.maisonsdespatriotes.com

- le tout dans les règles traditionnelles du métier -



Ebénisterie elletier & fils

Gardien du patrimoine depuis 1890



Balcons. portes, fenêtres et projets spéciaux.

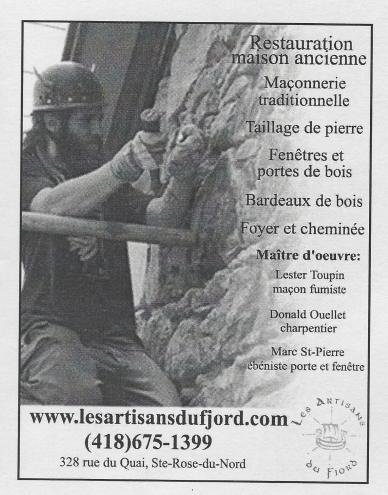
Bois ouvré dans le respect de la tradition.

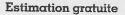


2995 chemin des Patriotes Saint-Ours, QC J0G 1P0 (450) 785-2822

www.ebenisteriepelletieretfils.com







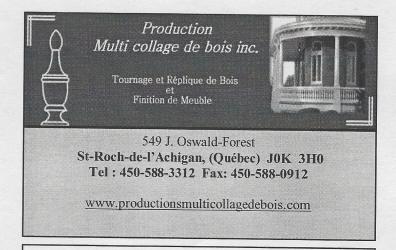
restauration 2



MAÇONNERIE PATRIMONIALE / RÉNOVATION

Gilles Paquette

Tél.: 514 425-5552 / Fax: 514 425-1165 www.maconnerie-patrimoniale.ac.ca





Rénald Lacroix

Cell.: 418 802-1091

Téléc.: 418 895-6200

Toitures et rénovation générale

Bardeau de cèdre • Tuiles écologiques Bardeau d'asphalte • Déneigement

R.B. Q. 830427050A

978, chemin Bord de l'Eau, Saint-Henri QC GOR 3E0 renaldlacroix@yahoo.ca • www.couvretoitdr.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Congrès à Saint-Roch-des-Aulnaies 18, 19, et 20 septembre 2009

Le congrès annuel de l'APMAQ se tiendra à Saint-Roch-des-Aulnaies dans la MRC de L'Islet, les 18, 19 et 20 septembre 2009, sous la responsabilité de Réal Perron, président de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies, Dominique Lalande, directrice générale de Ruralys, Jacques Portelance et Réal Béland, sans oublier la précieuse contribution de la MRC et de la municipalité.

Le village de Saint-Roch-des-Aulnaies, concédé en 1656, possède plusieurs joyaux patrimoniaux. Si on connaît davantage le site de la Seigneurie des Aulnaies avec son moulin banal, son manoir construit en 1853 et ses magnifiques jardins, d'autres bâtiments patrimoniaux dont plusieurs sont situés dans le secteur du Village des Aulnaies et dans celui de Place de l'Église, complètent le portrait de la municipalité. À ce patrimoine bâti s'allie un environnement de grande qualité avec de très beaux paysages littoraux.

Lieu où se dérouleront la majorité des activités

Nombre d'activités se dérouleront à la Seigneurie des Aulnaies située dans le village même au 525, route de la Seigneurie (route 132): accueil, conférence d'ouverture, attribution des prix Robert-Lionel-Séguin et Thérèse-Romer, dîner et souper du samedi, encan silencieux et animé au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*, assemblée générale, brunch du dimanche et goûter de clôture du congrès. À cet endroit, le restaurant dispose de 100 places et les repas sont sous la responsabilité de la Seigneurie. Pour les conférences et les ateliers, le Manoir et le moulin seigneurial seront à notre disposition.

Visites de bâtiments anciens

Les visites de bâtiments anciens auront lieu le samedi aprèsmidi ainsi que le dimanche après-midi à Saint-Roch-des-Aulnaies. Un programme détaillé du congrès vous sera transmis dans le numéro d'automne de *La Lucarne*.

Hébergement

Bien que le lieu d'hébergement soit laissé à la discrétion des congressistes (gîtes du passant, motels, Auberge du Faubourg à Saint-Jean-Port-Joli, etc.), vingt-cinq chambres ont été réservées jusqu'au 31 juillet 2009 au Motel Cap Martin (52 unités, 3 étoiles, un restaurant) situé à Sainte-Anne de la Pocatière, 95, route 132 Ouest (QC) G0R 1Z0. Ce motel est situé à 13 kilomètres de la Seigneurie.

Pour réserver, mentionner, en référence, le congrès de l'APMAQ. Tél.: 1-866-995-6922, site Web: www.capmartin.ca



Manoir d'Amable Dionne Crédits photo : La corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 60\$ par congressiste avant le 4 septembre et de 70\$ après cette date.

Forfaits

Les forfaits énumérés plus bas ne comprennent pas les coûts reliés à l'hébergement ni les frais d'inscription. Le coût de chaque forfait inclut les pourboires et les taxes sur les repas.

Forfait A

- 1 repas le samedi midi
- 1 souper 5 services
- 1 repas le dimanche midi (brunch)
- coût: 58\$

Forfait B

- 1 repas le samedi midi
- 1 souper 5 services
- coût: 42\$

Forfait C

- 1 souper 5 services
- 1 repas le dimanche midi (brunch)
- coût: 42\$

Forfait D

- 1 repas le samedi midi
- 1 repas le dimanche midi (brunch)
- coût: 32\$

Forfait E

- 1 souper 5 services
- coût: 26\$

Forfait F

- 1 repas le dimanche midi (brunch)
- coût: 16\$

Forfait G

- 1 repas le samedi midi
- coût: 16\$

Note: Vin vendu sur place lors des repas.